



الجمعية التونسية للنساء الديمقراطيات
Association Tunisienne
des Femmes Démocrates

TERMES DE RÉFÉRENCE

Évaluation externe de la composante Université Féministe Ilhem Marzouki (UFIM)

Projet « Amélioration de la situation juridique et psychosociale des femmes victimes de violence et de discrimination »

BMZ P7319 – Oxfam Allemagne TUN 51100

Avec le soutien d'Oxfam Allemagne et du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ)

Octobre 2026

Fiche d'identification

Rubrique	Information
Intitulé du projet	Amélioration de la situation juridique et psychosociale des femmes victimes de violence et de discrimination
Composante évaluée	Résultat B – Université Féministe Ilhem Marzouki (UFIM)
Organisation partenaire	ATFD – Association Tunisienne des Femmes Démocrates, 21, Avenue Charles Nicole, Tunis-Belvédère 1082
Numéro de projet	BMZ : P7319 – Oxfam Allemagne : TUN 51100
Durée du projet	Du 15 juillet 2023 au 14 janvier 2027
Couverture géographique	Grand Tunis et toutes les régions de Tunisie avec un focus spécial Sousse, Sfax et Kairouan
Financement	Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), Oxfam Allemagne
Commanditaires de l'évaluation	ATFD – Samia Ben Massoud, Directrice exécutive (semiamassoudi@gmail.com) ; Commission de l'éducation et la culture (UFIM) : Ahlem Bousserwel Membre du bureau directeur - coordinatrice de la commission. Oxfam Allemagne – Reinhild Schumacher, Coordinatrice programmes .

1. Contexte du projet

1.1 Contexte

Les femmes ont joué un rôle déterminant dans le bouleversement politique de 2010/2011 en Tunisie. Diverses organisations féminines s'engagent depuis lors pour leur participation active au processus de transition politique et sociale. Les inégalités sociales et économiques entre les femmes et les hommes dominent cependant le quotidien, et la violence envers les femmes demeure un problème grave. Selon les statistiques officielles, une femme sur deux en Tunisie a déjà été exposée à des agressions sexuelles et à des violences dans l'espace public ; le taux de violence domestique est encore plus élevé.

1.2 Brève description du projet et logique d'impact

Objectif global : contribuer à l'élimination de la violence fondée sur le genre.

Objectifs du projet :

- Les femmes victimes de violences peuvent surmonter les conséquences des traumatismes et des préjudices subis grâce à un meilleur accès à un soutien complet dans les centres de consultation de Sfax, Sousse, Kairouan et Tunis.
- Des jeunes s'engagent pour le féminisme et la prévention de la violence basée sur le genre.
- L'application des lois contre la violence et la discrimination envers les femmes reste à l'ordre du jour des décideurs politiques et institutionnels.

Objectif / sous-objectif	Situation de référence	Valeurs cibles
Objectif du projet	En 2022, 935 femmes victimes de violence ont été soutenues par l'ATFD, sans accès à toutes les offres de soutien nécessaires faute de capacités.	1 000 femmes conseillées et accompagnées chaque année ; au moins 60 % ont accès à un soutien complet (psychosocial et juridique). 200 jeunes s'engagent contre la violence et pour les droits des femmes. Une nouvelle

Objectif / sous-objectif	Situation de référence	Valeurs cibles
	Les jeunes ont peu de possibilités de se former au féminisme et aux droits humains. Les droits des femmes ne sont pas une priorité politique.	réduction des droits des femmes est évitée et la modification des lois discriminatoires progresse.
A. Les femmes victimes de violence ont un meilleur accès à un soutien complet	L'ATFD offre des conseils juridiques à environ 50 % de ses clientes, mais seulement 7 % des cas sont jugés. Les données sur la violence ne sont pas homogènes. Les lois 58-2017, sur les droits successoraux et sur les travailleuses domestiques sont insuffisamment appliquées. Environ 60 % des femmes sont en situation socio-économique précaire.	10 % des cas traités par les tribunaux ; 1 000 femmes accompagnées globalement par an ; meilleur accès à la justice documenté ; rapport ATFD sur les données publié tous les deux ans ; 80 % des femmes sans ressources trouvent un soulagement à leur détresse aiguë.
B. Les jeunes et les activistes sont bien qualifié-es et reconnu-es pour leur engagement en faveur de l'égalité des genres, des droits humains et des droits des femmes	Peu de possibilités de formation pour l'engagement des jeunes ; faible niveau d'organisation des jeunes sur ces thèmes (données qualitatives issues d'échanges avec jeunes, étudiant-es et enseignant-es).	Au moins 100 jeunes de l'UFIM et de l'université d'été acquièrent des compétences complètes ; 80 % des diplômé-es de l'UFIM engagé-es 6 à 12 mois après ; 80 % des 125 participant-es aux échanges universitaires rapportent un gain de connaissances ; hausse de plus de 10 % des clubs de jeunes ATFD ; deux nouveaux projets de coopération avec des universités.
C. Les acteurs de la société civile et politique disposent des connaissances nécessaires pour s'engager dans l'élimination de la violence sexospécifique	Prudence des acteurs de la société civile dans le contexte actuel ; dévalorisation du thème ; schémas traditionnels chez les procureur-es et juges.	Au moins 40 représentant-es institutionnel-les participent aux réunions, dont 80 % expriment un avis positif ; maintien de l'application de la législation ; marge de manœuvre des organisations féministes non restreinte davantage.
D. La capacité institutionnelle de l'ATFD est renforcée	Lacunes en MEAL féministe ; besoin de former des bénévoles conseillères.	Sept collaboratrices appliquent le MEAL et le transmettent à au moins 10 membres ; 15 des 20 bénévoles formées actives dans les centres.

2. Objectifs et utilisation de l'évaluation

L'évaluation externe a pour objectif général d'apprécier dans quelle mesure l'Université Féministe Ilhem Marzouki contribue à former et à mobiliser une nouvelle génération d'activistes féministes, capables de porter le combat pour l'égalité et contre les violences fondées sur le genre en Tunisie, dans un contexte de rétrécissement de l'espace civique.

Au-delà du bilan des réalisations du Résultat B, elle interroge la pertinence du projet politique et pédagogique de l'UFIM, la portée transformatrice de son curriculum et de ses approches, ainsi que les conditions de sa pérennité et de son autonomie. Elle se veut un exercice d'apprentissage collectif, mené avec les formatrices et les membres, pour éclairer les choix stratégiques des prochaines étapes de l'UFIM.

L'évaluation vise à :

- mesurer le niveau d'atteinte des résultats attendus pour le Résultat B, tels que prévus dans le cadre logique, et apprécier les effets des actions menées et les changements observables liés à l'UFIM ;
- analyser le **curriculum de l'UFIM** : pertinence, cohérence et actualité du contenu des six modules, du kit de formation et du manuel de formation élaborés en 2023, au regard des besoins des jeunes et du contexte tunisien ;
- apprécier les **aspects techniques et pédagogiques des modules** : approches et méthodes d'animation, progression pédagogique, format et durée des sessions, outils et supports, qualité de l'animation par les formatrices, modalités d'accompagnement des projets de fin d'études et dispositifs d'évaluation des acquis ;
- tirer les leçons en termes d'approche, de succès, de difficultés et de bonnes pratiques ;
- formuler des recommandations opérationnelles et tournées vers l'avenir pour renforcer l'efficacité, la qualité pédagogique et la durabilité des prochaines éditions de l'UFIM, y compris des pistes concrètes de révision du curriculum et des modules, élaborées avec les formatrices de l'UFIM et les membres lors d'un atelier de travail dédié.

Utilisateurs des résultats

Utilisateurs principaux : l'ATFD et Oxfam Allemagne attendent de cette évaluation qu'elle mette en évidence les aspects de l'UFIM à améliorer, et qu'elle produise des recommandations, des enseignements et des bonnes pratiques utiles à la conception des prochaines phases. Le BMZ, en tant que bailleur, souhaite savoir si la composante a produit les résultats et les effets attendus.

Utilisateurs secondaires : parties prenantes de l'intervention, dont les formatrices et expertes de l'UFIM, les participant-es et les universités partenaires.

3. Portée, critères et questions d'évaluation

3.1 Portée temporelle et géographique

Le projet s'étend de juillet 2023 à janvier 2027, avec des activités dans plusieurs gouvernorats de Tunisie. L'évaluation porte principalement sur les activités du Résultat B :

- B.1 – mise à jour du kit de formation et élaboration du manuel de formation de l'UFIM ;
- B.2 – cycles de formation UFIM (six modules par promotion) et projets de fin d'études ;
- B.3 – université d'été de l'UFIM ;
- B.4 – rencontres académiques dans les universités partenaires.

Une attention particulière est accordée au curriculum et aux aspects techniques et pédagogiques des modules. Des recommandations tournées vers l'avenir sont attendues dans ce domaine.

3.2 Critères OCDE-CAD

- **Pertinence** : adéquation de l'UFIM aux priorités des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés, et au contexte national, avec référence explicite à leur vécu et à leurs opinions.
- **Cohérence** : compatibilité avec les autres interventions menées dans le pays, le secteur et au sein de l'ATFD, notamment les résultats A et C.
- **Efficacité** : atteinte des résultats et indicateurs du Résultat B ; stratégies efficaces, difficultés rencontrées et surmontées ; si des cibles ne sont pas atteintes, établir si le problème relève de la théorie du changement ou de la mise en œuvre.
- **Efficience** : utilisation économique et efficiente des ressources de la composante.
- **Impact** : changements observés chez les participant-es et dans leur environnement, effets inattendus positifs ou négatifs.

- **Durabilité** : conditions et options de sortie, de renforcement, de transfert ou de réplique.

3.3 Questions d'évaluation

Les questions doivent rester objectives, liées aux critères ci-dessus et adaptées au contexte de l'intervention. Le rapport devra notamment répondre aux questions suivantes.

Questions générales

1. Comment l'UFIM contribue-t-elle à renforcer le droit constitutionnel des femmes à une vie sans violence et à préparer une nouvelle génération d'activistes ?
2. Dans quelle mesure les jeunes que l'ATFD et Oxfam cherchent à servir sont-ils et elles impliqués-es à toutes les étapes du processus (conception, sélection, formation, projets de fin d'études, suivi) ?
3. Dans quelle mesure l'ATFD et Oxfam tirent-elles des enseignements de l'UFIM et les partagent-elles en interne et avec d'autres ? Que faudrait-il faire différemment ou davantage ?
4. Quelles seraient les conditions et décisions d'arrêt, de changement d'échelle, de transfert, de réplique ou d'autres types de transition de l'UFIM ?
5. Comment l'ATFD perçoit-elle la coopération avec Oxfam Allemagne autour de l'UFIM ? Qu'est-ce qui fonctionne bien, quels aspects du partenariat devraient être abordés, et quelle en est la valeur ajoutée ?
6. Quels éléments de l'UFIM peuvent clairement être qualifiés de transformateurs en matière de genre, et comment devraient-ils être développés ?
7. De quoi l'ATFD a-t-elle besoin pour maintenir l'UFIM de manière résiliente et indépendante dans un contexte de réduction de l'espace civique ?

Questions sur le curriculum

8. Le contenu des six modules (développement personnel et engagement militant ; féminisme ; droits sociaux et économiques ; droits sexuels et corporels ; mobilisation contre la violence ; engagement dans la société civile) est-il pertinent, à jour et cohérent avec les besoins des jeunes et l'évolution du contexte tunisien ?
9. Dans quelle mesure le kit de formation et le manuel actualisés en 2023 sont-ils utilisés, appropriés par les formatrices et les participant-es, et adaptés à leur usage ?
10. Quels thèmes, approches ou compétences manquent ou devraient être renforcés (par exemple violences numériques, plaidoyer, intersectionnalité, sécurité des activistes) ?

Questions sur les aspects techniques et pédagogiques des modules

11. Les méthodes pédagogiques (apports théoriques, débats, activités culturelles et artistiques, travail en groupe) favorisent-elles l'apprentissage, la participation et l'esprit critique ?
12. Le format des modules (1,5 jour par module, rythme, durée totale du cycle, taille des groupes) est-il adapté aux objectifs d'apprentissage et aux contraintes des participant-es ?
13. La qualité de l'animation, les profils des formatrices et la coordination entre elles sont-ils satisfaisants ?
14. L'accompagnement des projets de fin d'études (encadrement, appui technique, budget, liberté créative) permet-il des réalisations de qualité et une portée réelle ?
15. Les dispositifs de sélection (dont la représentation régionale de plus de 40 % et l'inclusion des groupes discriminés) et d'évaluation des acquis (y compris l'enquête à 6-12 mois) sont-ils adéquats et effectivement appliqués ?

4. Processus et méthodologie

4.1 Processus

L'évaluation se déroulera en trois phases.

1. **Préparation et revue documentaire** : étude des documents pertinents (proposition de projet et matrice d'impact, contrats, étude de base, rapports narratifs). L'analyse inclura le kit de formation, le manuel de formation, les programmes et supports des six modules, ainsi que les documents relatifs aux projets de fin d'études, à l'université d'été et aux enquêtes de suivi. L'ATFD mettra l'ensemble de ces documents à disposition.
2. **Phase de terrain** : réunion de lancement ; entretiens avec l'équipe de l'ATFD, les formatrices et expertes de l'UFIM ; échanges avec les participant-es et ancien-nes participant-es, les universités partenaires et les autres parties prenantes ; atelier de travail d'un jour et demi avec les formatrices de l'UFIM et les membres, pour partager les résultats provisoires et formuler les recommandations sur les prochaines étapes de fonctionnement de l'UFIM (voir 4.3).
3. **Rapport** : rédaction d'un rapport provisoire partagé avec l'ATFD et Oxfam Allemagne pour commentaires, puis intégration de ces commentaires dans le rapport définitif.

4.2 Méthodologie

L'évaluation suivra un processus participatif, permettant la participation des personnes de tous les genres, des jeunes et des groupes marginalisés, en tenant compte de l'équité de genre, des différences culturelles et des niveaux d'alphabétisation. Toutes les données seront désagrégées par genre et sensibles à la justice de genre. La collecte combinera données qualitatives et quantitatives.

L'analyse du curriculum et des aspects pédagogiques pourra s'appuyer, par exemple, sur une grille d'analyse des contenus et supports, des entretiens avec les formatrices, des groupes de discussion avec les participant-es et, si possible, l'observation d'une session.

L'offre devra décrire l'agenda de la mission, la méthodologie, les outils de collecte et les critères d'identification des interlocuteur-ices. Elle comprendra au minimum :

- la description des différentes phases de l'approche proposée ;
- les sources d'information utilisées ;
- les stratégies d'échantillonnage (groupes représentés, procédures, taille de l'échantillon) ;
- les instruments de collecte de données, y compris ceux dédiés à l'analyse du curriculum et des modules ;
- les méthodes d'analyse des données.

4.3 Atelier de travail avec les formatrices et les membres

L'organisation d'un atelier de travail d'un jour et demi avec les formatrices de l'UFIM et les membres est une composante obligatoire de l'évaluation. Il se tiendra à la fin de la phase de terrain et poursuit trois objectifs :

1. partager et mettre en discussion les résultats provisoires, notamment sur le curriculum et les aspects techniques et pédagogiques des modules ;
2. recueillir de manière structurée l'avis des membres sur le fonctionnement de l'UFIM : gouvernance et coordination, sélection des participant-es, contenus, pédagogie, accompagnement des projets de fin d'études, suivi des diplômé-es et ressources ;
3. formuler collectivement des recommandations et une feuille de route des prochaines étapes de fonctionnement de l'UFIM.

L'offre précisera le déroulé proposé, les méthodes d'animation participative et les modalités de restitution des avis recueillis. Les conclusions de l'atelier alimenteront directement les recommandations du rapport.

5. Profil de l'équipe d'évaluation

Le ou la consultant-e doit justifier :

- d'une expérience éprouvée en évaluation de programmes et de solides compétences méthodologiques qualitatives et quantitatives ;
- de solides compétences d'analyse et de facilitation ;
- d'une expertise technique en égalité de genre, droits des femmes et prévention des violences basées sur le genre ;
- d'une expérience en ingénierie de formation et en analyse de curricula et de dispositifs pédagogiques, idéalement en éducation populaire ou féministe ;
- d'une bonne connaissance du contexte tunisien et de la maîtrise de l'arabe et du français.

Une personne suffit pour réaliser cette évaluation. Pour faciliter l'accès aux parties prenantes de tous les genres, une équipe mixte peut être proposée pour les jours de collecte. Les personnes dont les CV figurent dans l'offre seront obligatoirement celles qui réaliseront la mission.

6. Calendrier, logistique et livrables

6.1 Calendrier

La mission ne peut excéder 12 jours de travail. Elle débutera en octobre 2026 selon le calendrier indicatif ci-dessous. Le rapport définitif sera remis à l'ATFD et à Oxfam Allemagne au plus tard le 1er décembre 2026. Le ou la consultant-e justifiera la méthodologie et les ressources mobilisées pour respecter ce calendrier.

N°	Activité	Jours
1	Préparation	2
1.1	Revue et analyse documentaire, y compris kit de formation, manuel et supports des modules	1
1.2	Conception de l'évaluation et choix de la méthodologie	1
2	Terrain et atelier de travail	6
2.1	Réunion de lancement et collecte de données	1
2.2	Collecte de données à Tunis	2
2.3	Collecte de données à Sousse, Kairouan et/ou Sfax	1,5
2.4	Atelier de travail avec les formatrices de l'UFIM et les membres : partage des résultats provisoires, recueil des avis, recommandations sur les prochaines étapes	1,5
3	Rapport provisoire	3
3.1	Analyse des données et rédaction du rapport provisoire	2
3.2	Partage avec Oxfam Allemagne et l'ATFD, recueil et intégration des commentaires	1
4	Rapport définitif	1
	Total	12

6.2 Logistique

Le ou la consultant-e organise et budgétise son hébergement et ses déplacements.

6.3 Livrables

Un rapport provisoire en français sera soumis à Oxfam Allemagne et à l'ATFD pour révision. Le rapport définitif intégrera les commentaires et comprendra :

- une page de couverture (intitulé de l'évaluation et du projet, couverture géographique, date de finalisation, nom et logo de l'évaluateur-ice, logo d'Oxfam, mention du soutien du bailleur, mention de l'impossibilité d'utiliser le rapport à l'externe) ;
- une table des matières ;
- un résumé exécutif utilisable de manière autonome (contexte, résultats, conclusions, recommandations, leçons apprises) ;
- une introduction (présentation de l'UFIM, justification et objectifs, approche et limites de l'évaluation) ;
- l'intervention et son contexte ;
- la méthodologie (limites, protection et consentement des participant-es) ;
- la présentation et l'analyse des résultats selon les critères OCDE-CAD ;
- une **analyse spécifique du curriculum et des aspects techniques et pédagogiques des modules**, avec des propositions concrètes de révision ;
- deux ou trois exemples de bonnes pratiques (voir annexe I) ;
- les conclusions ;
- **les enseignements tirés et recommandations, dont la feuille de route issue de l'atelier de travail sur les prochaines étapes de fonctionnement de l'UFIM ;**
- les annexes : termes de référence, calendrier de l'évaluation, liste des personnes rencontrées et lieux visités, bibliographie et documents consultés, proposition méthodologique, instruments de collecte, données collectées, compte rendu de l'atelier de travail.

L'usage d'éléments visuels, comme des infographies accessibles, est encouragé.

7. Responsabilités et modalités de gestion

L'équipe de l'ATFD assure la liaison avec le ou la consultant-e, facilite le processus d'évaluation dans la zone d'intervention et y apporte sa contribution. La coordinatrice des programmes d'Oxfam Allemagne, Reinhild Schumacher (rschumacher@oxfam.de), et en son absence Frank Falkenburg (ffalkenburg@oxfam.de) et Anila Fischer (afischer@oxfam.de), assure la liaison avec l'ATFD.

8. Diffusion et utilisation des résultats

À l'issue de la mission, le ou la consultant-e anime un atelier de restitution avec l'équipe de l'ATFD et les personnes concernées pour partager conclusions, leçons apprises et recommandations. L'ATFD partage ensuite les conclusions avec les participant-es, partenaires et autres acteurs pertinents. Le rapport final ou son résumé sera publié sur le site d'Oxfam et mis à disposition des bailleurs.

9. Processus de sélection

Les offres techniques et financières sont à adresser à l'ATFD (semiamassoudi@gmail.com et atfd2010@gmail.com), ainsi qu'à Oxfam Allemagne (Reinhild Schumacher, rschumacher@oxfam.de) au plus tard le **04.11.2026**. La sélection sera communiquée au plus tard le **11.11.2026**.

Critères de sélection :

- la qualité et l'adéquation de la méthodologie et des outils proposés aux besoins spécifiques de l'évaluation, y compris pour l'analyse du curriculum et des modules ;
- le profil, les compétences et l'expérience de l'équipe ;
- le caractère approprié de l'offre financière au regard des activités, du personnel proposé et du budget.

NB : Seuls les profils retenus seront contactés.

Annexe I – Modèle de bonne pratique

L'évaluation fournira, si possible, un ou deux exemples clés de bonne pratique de l'UFIM, liés à son domaine technique (procédés, systèmes, approches pédagogiques) et potentiellement applicables dans d'autres contextes. Ils seront présentés dans le résumé exécutif et/ou le corps du rapport.

Rubrique	Contenu attendu
Titre de la bonne pratique	30 mots maximum
Élément novateur et caractéristiques clés	Ce qui distingue la pratique retenue
Contexte	Justification ; facteurs, idées ou événements ayant conduit à son adoption ; pourquoi elle a été préférée à d'autres options
Explication	Fonctionnement concret, implications, réception par les participant·es et communautés, caractéristiques marquantes
Recommandations pour la reproduire	Possibilité de réplique partielle ou complète ; exigences pratiques et politiques
Développement futur	Étapes pour améliorer la pratique et en tirer meilleur parti

Annexe II – Groupes cibles du Résultat B

- **B.1** : même groupe cible que B.2 et B.3.
- **B.2** : 45 jeunes de 18 à 29 ans, de toutes identités et origines (étudiant·es, artistes, activistes, journalistes), formé·es sur la durée du projet dans le cadre de l'UFIM, avec une représentation régionale de plus de 40 % et une participation renforcée des groupes discriminés en raison de leur sexe ou de leur identité. Grâce à leurs projets de fin d'études, diffusés principalement sur les réseaux sociaux, ils et elles atteignent environ 5 000 personnes indirectement.
- **B.3** : 60 jeunes participent à l'université d'été, espace sûr de débat et de formation ; 1 000 personnes atteintes indirectement.
- **B.4** : 125 étudiant·es touché·es lors de cinq rencontres dans des universités, avec deux enseignant·es par rencontre ; 500 personnes atteintes indirectement.

Total Résultat B : 230 jeunes (groupe cible direct) et 10 enseignant·es (groupe cible institutionnel), soit 240 personnes.

Annexe III – Calendrier des activités du Résultat B

Activité	2023	2024	2025	2026
B.1 Mise à jour des modules et élaboration du manuel	X			
B.2 Formation continue UFIM		X	X	X
B.3 Université d'été UFIM			X	
B.4 Échanges universitaires		X	X	X

Annexe IV – Description des activités du Résultat B

Objectif B : les jeunes et les activistes sont bien qualifié·es pour s'engager dans la société civile en faveur de l'égalité des genres, des droits humains et des droits des femmes. L'UFIM, créée par l'ATFD en 2009, propose six modules de formation par promotion et accompagne les jeunes dans leurs projets de fin d'études, axés sur l'innovation numérique et de nouvelles formes d'expression contre les violences faites aux femmes.

B.1 – Kit et manuel de formation. Les kits de formation de l'UFIM dataient de 2009. En 2023, formatrices et expertes les ont mis à jour pour les six modules, sur trois mois et six journées de travail collégial accompagnées par un·e spécialiste. Un manuel de formation (apports théoriques, exercices, bibliographie) a été élaboré à partir de ces modules. 30 exemplaires du kit et 60 exemplaires du manuel ont été prévus.

B.2 – Cycles de formation UFIM. Six modules d'un jour et demi chacun sont organisés chaque année (2024-2026) pour 15 participant·es, soit 45 multiplicateur·ices au total. Thèmes : développement personnel et engagement militant ; importance du féminisme ; droits sociaux et économiques des femmes ; droits sexuels et corporels ; mobilisation contre la violence envers les femmes ; engagement dans la société civile. Le programme combine apports théoriques, débats ouverts et événements culturels et artistiques, dans un espace protégé d'échange. Chaque promotion réalise un projet de fin d'études (théâtre, film, bande dessinée, podcast, etc.). Une enquête en ligne est menée 6 à 12 mois après la formation.

B.3 – Université d'été. Quatre jours en septembre 2025 pour 60 jeunes, sélectionné·es via un formulaire diffusé sur les réseaux sociaux : séminaires, panels, tables rondes et dix ateliers, dont la rédaction d'un document politique sur trois thèmes choisis par les jeunes. Une évaluation en ligne est prévue 6 à 12 mois après.

B.4 – Rencontres académiques. Les activistes de l'UFIM et l'équipe de l'ATFD organisent rencontres, tables rondes et séminaires dans cinq universités (Tunis, Hammamet, Sousse ; droit, sciences humaines, médecine, etc.), pour 30 personnes par rencontre.